

Défis et enjeux des prochaines élections européennes (du 6 au 9 juin),

à la lumière de Laudato si' !

La rencontre se déroulera en 3 temps :

- Un bref rappel sur le rôle du Parlement Européen (au cœur des institutions de l'UE)
- Un second temps de **discussion – arpentage** (en groupes) à propos de la lettre pastorale des évêques de l'EUREGIO « Un souffle nouveau pour l'Europe » ; le texte est disponible (et téléchargeable) sur le site paroissial www.paroissebordeauxmaritime.fr ; nous nous concentrerons sur la 3ème partie (les valeurs européennes, *le sens de la personne, justice et solidarité*), sur la 4ème partie (Un rêve pour l'Europe, *le bien commun, la fraternité et la solidarité mondiale*) et sur la 6ème (les élections européennes et leurs enjeux)
- Enfin, un temps de **mise en commun** sur ce qui nous semble important dans cette lettre pastorale, et de **mise en débat** de la proposition que le Mouvement Laudato si' (France et Europe) soumet aux candidats à la députation européenne pour qu'ils, ou elles, s'engagent (cf. infra) :

Engagements du Mouvement Laudato Si pour la sauvegarde de notre Maison Commune, proposés aux candidats à la députation européenne (élections du 9 juin).

S'engager à soutenir les dispositions du Pacte Vert en agissant pour :

1. Travailler à une sortie des énergies fossiles, en Europe comme dans le monde. Cela nécessite notamment de :

- s'assurer que les institutions européennes ne financent ou ne facilitent pas la construction de nouvelles infrastructures fossiles, comme des terminaux méthaniers par exemple,
- envoyer des signaux clairs aux acteurs financiers en classant le gaz fossile comme un investissement brun,
- soutenir l'adoption d'un traité international de non-prolifération des énergies fossiles, qui permettrait une sortie concertée, organisée et compensée des fossiles, dans un esprit de justice internationale.

2. Promouvoir le fait que l'Union européenne défende la justice climatique internationale, à travers notamment :

- Un financement par l'UE ou ses membres, nouveau, additionnel et sous forme de dons, destiné aux nations plus pauvres afin qu'elles puissent atténuer et s'adapter au dérèglement climatique,
- Un soutien fort aux négociations en cours pour une convention sur la fiscalité à l'ONU, qui permettrait de rééquilibrer les flux financiers liés à l'impôt des multinationales, faisant bénéficier aux pays du Sud de davantage de ressources propres,
- L'abondement du fonds "pertes et dommages", récemment créé mais insuffisamment doté pour effectivement compenser les souffrances vécues par nos frères et sœurs des pays les plus vulnérables,
- L'annulation de la dette des pays du Sud qui en ont besoin, pour faciliter leurs investissements dans des politiques d'atténuation et d'adaptation au réchauffement climatique.

3. La conversion écologique des systèmes agricoles, ce qui passe par un retournement de paradigme :

Mettre l'agriculture au service des hommes et du vivant, en passant d'une agriculture industrielle à une agriculture agroécologique qui restaure les écosystèmes, l'eau et la biodiversité, dans le respect de la dignité du travail et des droits humains de chacun et en particulier des agriculteurs. Cette démarche doit être guidée par la recherche d'une souveraineté alimentaire pour tous les pays, y compris ceux du Sud. La souveraineté alimentaire doit être comprise comme l'accès à une alimentation saine, produite avec des méthodes durables, et le droit pour les populations de définir leur propre système agricole et alimentaire.

Cette transition vers des systèmes agroécologiques passe donc aujourd'hui par deux leviers :

(1) le partage de la terre, c'est-à-dire des mesures de limitation de l'agrandissement des exploitations (régulation du prix du foncier, décorrélation des aides de la PAC de la taille des exploitations, avec une pondération à l'actif).

(2) La promotion de pratiques agroécologiques au sein de l'UE (réduction de l'usage des pesticides) et hors de l'UE en mettant en cohérence les politiques agricoles, commerciales et d'aide au développement, pour limiter le dumping alimentaire et les concurrences déloyales.

4. Sortir du “paradigme technocratique” dénoncé par le Pape François, par exemple en refusant les ‘fausses solutions’. Car « nous courons le risque de rester enfermés dans la logique du colmatage, du bricolage, du raboutage au fil de fer, alors qu'un processus de détérioration que nous continuons à alimenter se déroule par-dessous. Supposer que tout problème futur pourra être résolu par de nouvelles interventions techniques est un pragmatisme homicide, comme un effet boule de neige. » (extr. de Laudate Deum)

[...]

5. Proposer un horizon au-delà du consumérisme, à travers des politiques de sobriété, comme par exemple des réglementations sur l'affichage environnemental ou de réparabilité, une réflexion démocratique sur la limitation du trafic aérien, une réduction du parc automobile en parallèle de la fin des moteurs thermiques ou la lutte contre l'éco-blanchiment.